

**Séance du 6 octobre 2016**

**Extrait du recueil des actes  
du Conseil d'Administration  
de l'UVHC**

**Objet : Régime d'intéressement pour encourager à la production scientifique dénommé PEPS**

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle Nicole CLEUET – Bâtiment Matisse – Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, le jeudi 6 octobre 2016 à 14 H 00, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

*Vu l'article L 954-2 du code de l'éducation relatif aux dispositifs d'intéressement ;  
Vu la délibération du Conseil d'administration n°2014-019 du 17 juin 2014 fixant les critères d'attribution de la prime d'encadrement doctoral-PEDR ;  
Vu les conclusions du groupe de travail issu de la commission recherche ;  
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2016-26 du 12 juillet 2016 instaurant un régime d'intéressement pour encourager la production scientifique dénommé PEPS.*

Conformément aux dispositions de la délibération n° 2016-26 du 12 juillet 2016 (1°), Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration d'allouer une enveloppe de 21 000 euros pour les dossiers déposés au titre de l'année 2016.

Le montant unique individuel pour les dossiers au titre de l'année 2016 est fixé à 1 500 euros. Ce montant pourra être proratisé si le nombre de bénéficiaires était tel que le montant de l'enveloppe soit dépassé.

Les attributions individuelles sont fixées par le Président, après avis de la commission de la recherche du conseil académique.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE DES VOIX LE REGIME D'INTERESSEMENT POUR ENCOURAGER A LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE (PEPS) .**

Fait à Valenciennes, le 14 octobre 2016  
Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Abdelhakim ARTIBA

Date de publication : 24 OCT. 2016